



Codex

Votre partenaire de l'information de la Grande Région

«Actes de la conférence»

Conférence publique

Université du Luxembourg

Acteurs publics et initiatives privées dans les espaces transfrontaliers européens

Jeudi 28 septembre 2006

18h30-20h30

Campus Limperstberg
Bâtiment des Sciences
Amphithéâtre 303, 3^{ème} étage





European Corporate Services S.A.

- conseil économique et financier de la création à la gestion quotidienne
- services administratifs et gestion de la TVA
- établissements de fiches de salaires
- tous services comptables
- recrutement de personnel



European Corporate Services S.A.

36 rue de Luxembourg L-8077 Bertrange tel 31 23 30 1 fax 31 23 30 50
ecs@consultant.lu

MOT DE BIENVENUE

Acteurs publics et initiatives privées dans les espaces transfrontaliers européens

Mes origines alsaciennes ne sont certainement pas étrangères à la grande attention que je porte à suivre l'évolution de la coopération entre ces régions frontalières où, comme en Alsace, se sont affrontés de manière brutale les nationalismes, avant que ne s'enclenche enfin, à l'initiative de quelques pionniers, une logique de paix. Pour illustrer l'ampleur des drames vécus, qu'il suffise de rappeler que la génération de mes parents (née en Alsace et en Lorraine avant 1940) et celle de mes grands-parents (née avant 1918) ont changé respectivement deux et trois fois de nationalité! Et c'est bien, me semble-t-il la double caractéristique de ces « régions frontalières » telles que l'Alsace, la Lorraine et le Luxembourg d'être à la fois des zones de proximité, humaine et culturelle, et des lieux de confrontation qui font de celles-ci, dans une Europe en paix, des espaces privilégiés où l'on peut à la fois appréhender et tester les différences - culturelles, linguistiques, juridiques, etc. - et déterminer les axes les plus prometteurs de coopération et de rapprochement. Et c'est en ce sens, me semble-t-il, que la coopération régionale transfrontalière constitue, pour l'Europe en construction, un champ d'expérimentation de premier plan et un enjeu déterminant.

Mais lorsque l'on quitte le champ des idées pour s'intéresser aux aspects concrets de cette coopération et des multiples initiatives qu'elle suscite, force est de constater qu'il n'est pas facile, pour le non-spécialiste en tout cas, de se faire une idée précise de la situation. Certes, le foisonnement des initiatives est en soi un signe de dynamisme très positif et l'expression d'une volonté politique que l'on ne saurait mettre en doute. Certes ce foisonnement résulte aussi de la très grande diversité des secteurs d'activité concernés, qu'il s'agisse de la culture, des transports, de la santé, de la protection de l'environnement, de la sécurité, de la justice, de l'éducation et de la formation, pour ne citer que les plus importants. Mais la multiplicité des projets qui se développent de part et d'autre de nos frontières reflète peut-être aussi à la fois la complexité des mécanismes et des structures de coopération en jeu, la persistance des égoïsmes nationaux et la difficulté qui en résulte d'obtenir un consensus sur des objectifs majeurs, au regard des enjeux que j'ai évoqués précédemment.

Et ceci nous amène tout naturellement au cœur du sujet de la conférence et à la double problématique que nous avons souhaité esquisser:

- montrer la grande diversité des situations pouvant se présenter et, en même temps, la grande diversité des réponses formulées, que ce soit de la part des acteurs publics ou de la part du secteur privé (ou civil);
- compte tenu de cette diversité, envisager comment peut s'élaborer une stratégie cohérente de développement.

Pour nous y aider, les organisateurs de la conférence ont souhaité mettre en perspective des exemples/modèles de coopération très différents de part leur environnement et leurs objectifs. Nous avons également souhaité donner la parole à la fois à des personnes qui connaissent, de l'intérieur, ces structures institutionnelles qui initient, organisent et coordonnent les projets de coopération et à des représentants d'entreprises, publiques ou privées, pour nous donner leur propre point de vue sur la coopération transfrontalière. Bien entendu, il n'est pas question de faire le tour complet d'une question aussi vaste que celle qui est abordée. Nous espérons tout au plus avoir apporté quelques éléments de réflexion qui puissent nous éclairer sur un enjeu déterminant pour l'avenir de l'Europe que nous construisons ensemble.

Bertrand Herberich

président de l'Association pour la Promotion de l'Alsace (APA)
au Luxembourg

TABLE DES MATIÈRES

- p. 3: Mot de bienvenue
(*Bertrand Herberich*)
- p. 4: Introduction
(*Dr. Philippe Poirier*)
- p. 5: L'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg, un modèle de coopération transfrontalière
(*Pascal Bangratz*)
- p. 15: La Grande Région, ou l'art d'interconnecter cinq régions, quatre pays, trois langues, deux cultures pour aboutir à un vaste espace de coopération et un grand marché!
(*Claude Gengler*)
- p. 25: Commercial Banking. Le groupe Fortis dans la Grande Région.
(*Claude Prim*)
- p. 34: Réflexions finales
(*Dr. Philippe Poirier*)
- p. 36: APA Luxembourg
(*Bertrand Herberich*)
- p. 37: Fondation Forum EUROPA
(*Claude Gengler*)
- p. 38: Laboratoire «Gouvernance européenne» de l'Université du Luxembourg
(*Dr. Philippe Poirier*)

Visitez nos sites:

BUSINESS:

www.codexnews.com

LAW:

www.codex-online.com

ECONOMICS:

www.ecodex-online.com

TAXES:

www.codex-taxes.com

POLITICS:

www.codex-politics.com

BANKING:

www.codex-banking.com

INSURANCE:

www.codex-insurance.com



EDITION SPECIALE - JANVIER 2007

LES EURORÉGIONS

Les Eurorégions identifiées par le Conseil de l'Europe étaient désormais plus de 150 en 2006. C'est un autre mode de Construction de l'Unité européenne dont les origines intellectuelles peuvent être attribuées à Denis de Rougemont. Ce dernier a en effet montré que ce type de coopérations transfrontalières, indépendamment de leur niveau d'institutionnalisation, dont les objectifs ont été le plus souvent, au départ, économiques (partenariats entre chambres de commerces, travailleurs frontaliers ou partages des coûts de nouvelles infrastructures de transports, etc.), pouvaient avoir un pouvoir «séminal dans la perspective d'un nouvel ordre européen»¹. Le dépassement de la souveraineté des Etats, dans l'organisation des rapports économiques des individus, des entreprises et des groupes d'intérêts, ne peut être toutefois suffisant pour comprendre ce pouvoir, si, selon lui, on ne mesure pas l'essentiel de leur force originelle, c'est à dire leur caractère concret qui assurerait bien plus le devenir de l'Unité européenne que tout processus d'europanisation imposé par des institutions européennes exerçant de manière quasi-exclusive un pouvoir d'initiative et réglementaire dans ce domaine.

Toutes les Eurorégions et ses acteurs ont en commun le souci de construire un espace et des instruments où puissent se (re)créer des liens économiques, sociaux, culturels, là où existaient auparavant des communautés d'intérêts et d'appartenance qui furent «brisées» au moment de la création moderne des Etats nations, principalement au XIX^{ème} siècle. Elles ont aussi surtout pour objectif non seulement d'assurer la compétitivité des entités régionales et locales qui les composent dans un contexte de continentalisation des économies européennes mais aussi d'apporter une réponse aux défis humains et sociaux que la mondialisation (im)pose désormais aux Européens. Leurs identités, leurs légitimations et leurs portées réelles, indépendamment de leurs domaines d'intervention et de prédilection, sont pourtant de nature inégale. C'est pourquoi, aux temps de l'élan politique et économique d'organisations comme le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, comme les programmes Interreg de l'Union européenne ou bien encore comme l'Association des Régions Transfrontalières Européennes, et de bien d'autres institutions ou groupes d'intérêts, doivent succéder désormais les temps de l'évaluation scientifique et de la confrontation des expériences concrètes par ces acteurs essentiels.

Le Laboratoire de Gouvernance européenne de l'Université du Luxembourg entend, parmi d'autres projets et axes de recherches, en partenariat avec plusieurs institutions universitaires et fondations, entamer justement cette mise en perspective, tout en replaçant et en confrontant l'activité des Eurorégions dans et à d'autres processus d'europanisation.

Pour ce faire, il est nécessaire de définir plusieurs problématiques de recherche dont la conférence, organisée en partenariat avec l'Association de la Promotion de l'Alsace et la Fondation FORUM EUROPA, avait pour but d'initier:

- En quoi l'Eurorégion est-elle l'émanation de l'action, de la stratégie et de la concurrence des Etats et des régions à pouvoir constitutionnel, des programmes européens type Interreg et des organismes sociaux et consulaires (Chambre de Commerce, Conseil Economique et Social), des collectivités régionales et locales, etc.? Quels en sont les principes directeurs et les politiques concrètes?
- Quels en sont les autres acteurs non institutionnels (entreprises, groupes d'intérêts, partis politiques, société civile, syndicats), et ce indépendamment des niveaux de délibération, de prises de décision et d'action publique? Leurs actions sont-elles créatrices de nouveaux modes de gouvernance concurrents?
- En quoi par exemple la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Sarre, Rhénanie Palatinat et Wallonie) se distingue-t-elle d'un point de vue administratif, juridique et politique d'autres eurorégions telles que l'eurorégion RegioTriRhena (Haute Alsace, Regio Basiliensis, Bade), l'eurorégion Pamina (Palatinat du Sud, du Mittlerer Oberrhein et de l'Alsace du Nord) ou bien encore l'eurorégion Meuse-Rhin (Limbourg, Province de Liège, Regio Aachen e.V., la Communauté germanophone de Belgique), etc.?

Quels sont les projets de politiques publiques et les modes d'action menés par la Grande Région? Pouvons-nous en mesurer l'efficacité et la comparer avec d'autres qui en ont adopté de similaires? Le degré d'institutionnalisation des Eurorégions détermine-t-il cette efficacité ou sont-ce plutôt d'autres facteurs comme par exemple le développement économique ou la langue commune des partenaires qui expliquent le succès des actions menées etc.?

Philippe Poirier (Ph.D)

chercheur en sciences politiques
co-responsable du Laboratoire Gouvernance européenne à l'Université du Luxembourg

¹ Saint-Ouen, François, Denis de Rougemont et l'Europe des Régions. Genève: Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe, 1993.

EuroAirport.
BASEL MULHOUSE FREIBURG

Un modèle de
coopération
transfrontalière

Pascal BANGRATZ
Secrétaire général



à bientôt. bis bald.

EuroAirport.
BASEL MULHOUSE FREIBURG



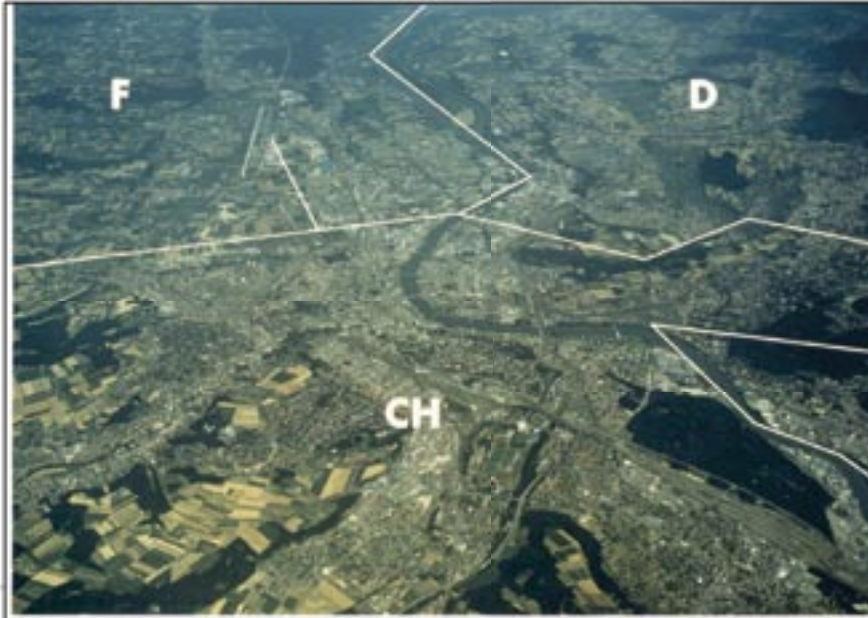
La Convention de 1949 : une coopération transfrontalière exemplaire

Création d'un Etablissement public : l'Aéroport
de Bâle-Mulhouse

la France met des terrains à disposition

la Suisse finance le premier établissement

Une situation idéale

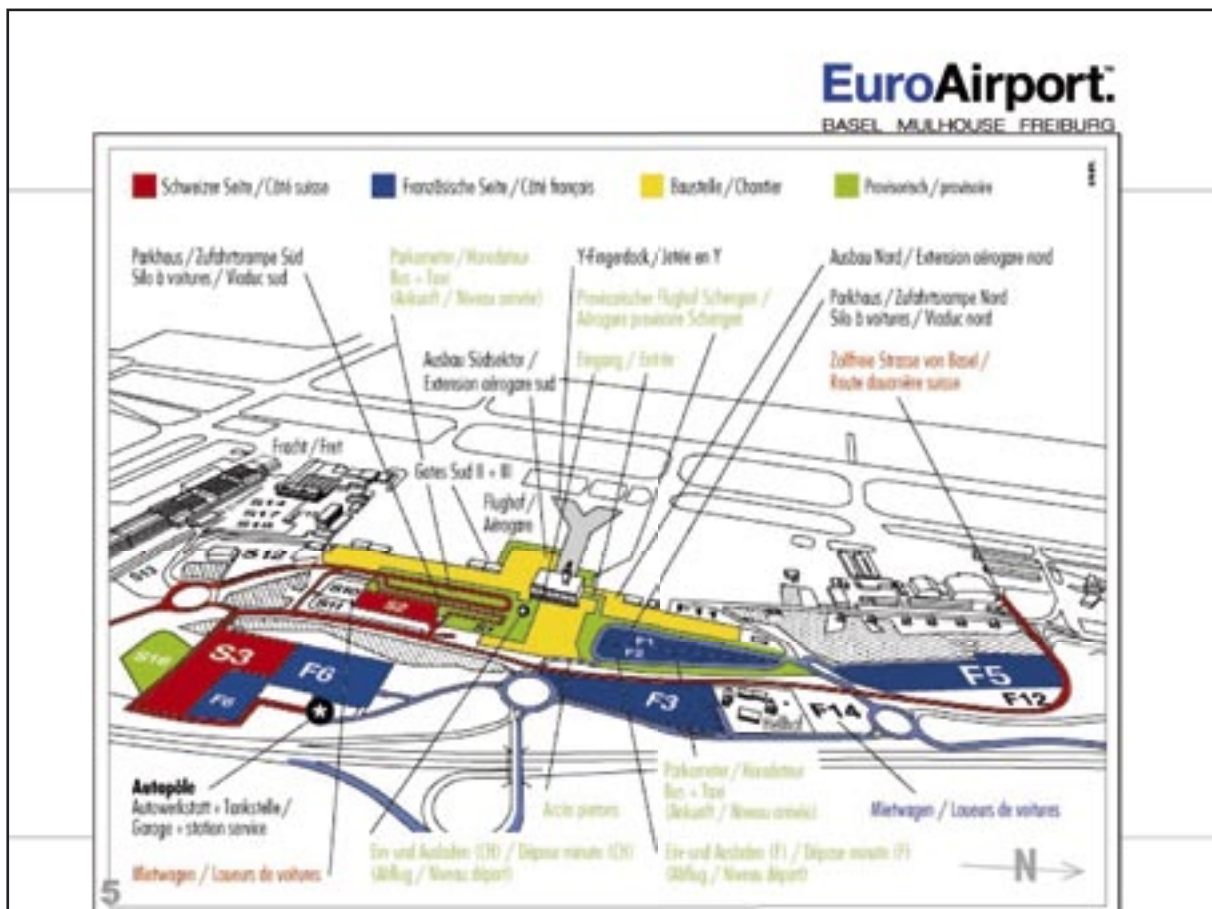


3

Trois secteurs

1. Un secteur français affecté aux services français chargés du contrôle des voyageurs et marchandises en provenance ou à destination de la France
2. Un secteur suisse affecté aux services suisses chargés du contrôle des voyageurs et marchandises en provenance ou à destination de la Suisse
3. Un secteur, englobant les pistes, affecté aux services généraux de l'aéroport et au trafic des voyageurs et marchandises

4



EuroAirport
BASEL, MULHOUSE, FREIBURG

Des compétences réparties

L'exploitation des ouvrages et installations est confiée à l'Aéroport à l'exception des services suivants :

- les services généraux radioélectriques, des télétypes et de météorologie
- la direction de la navigation aérienne et de la piste
- le contrôle des activités aériennes
incombent au Gouvernement français
- le contrôle sanitaire
- les services de douanes et de police
sont assurés par les Gouvernements français et suisse

6

Des statuts qui mettent en place un équilibre scrupuleux

Un Conseil d'administration de 16 membres :

- 8 Suisses nommés par décision du Chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer;
- 8 Français nommés par arrêté du Ministre des Transports.

Le Conseil choisit parmi ses membres son Président et son Vice-Président, en-dehors du Conseil le Directeur et le Directeur-Adjoint.

Le Président et le Directeur sont obligatoirement de nationalité différente; il en est de même du Président et du Vice-Président, du Directeur et du Directeur-Adjoint.

7

Une gestion binationale

Les administrateurs représentent respectivement

- les autorités de tutelle (Etat français et suisse, DGAC, OFAC)
- les collectivités territoriales (Département et communes, cantons bâlois)
- les chambres de commerce (Sud Alsace Mulhouse et deux Bâle)

Une large autorité

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Aéroport

Il constitue un Comité directeur comprenant le Président, le Vice-Président, un administrateur français, un administrateur suisse auquel il délègue une partie de ses attributions

8

Une Direction binationale

Le Directeur est l'agent d'exécution du Conseil d'administration. Ses fonctions ont un caractère essentiellement économique et commercial.

Ses responsabilités envers l'Aéroport et les tiers sont de même nature que celles des membres du Conseil d'administration.

En cas d'absence, il est remplacé par le Directeur-Adjoint.

Un contrôle financier binational

Le contrôle financier est assuré par deux contrôleurs financiers, nommés respectivement par chacun des deux Gouvernements.

9

Un contrôle aérien français

Le Commandant est chargé de la direction des services techniques qui relèvent du gouvernement français qui le nomme sur avis du Conseil d'administration.

Un financement partagé

L'avenant n°4 de l'annexe II de la Convention franco-suisse (janvier 1998) stipule que les contributions de la France et de la Suisse au financement des dépenses que l'Aéroport n'est pas en mesure de financer sont dorénavant partagées à parts égales entre les deux pays.

10

Des subventions équilibrées

Extension des installations terminales d'un coût global de 230 millions € grâce à la prise en charge du financement à hauteur de 82 millions € par les deux pays (41 millions € chacun)

La participation des collectivités locales à ce financement s'établit de la manière suivante :

- du côté français : l'Etat, la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin, la Communauté de communes mulhousiennes, la Ville de Colmar, la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse et la Chambre de Commerce de Colmar
- du côté suisse : le Canton de Bâle-Ville et le Canton de Bâle-Campagne

1

L'extension des installations terminales



2

Un fonctionnement souple et adaptable

La création en 1987 du Comité Consultatif Tripartite (Trinationaler Beirat), organe réunissant des représentants des trois pays et qui a pour mission d'évoquer les développements économiques et environnementaux de l'Aéroport dans une perspective trinational.

L'accession en 1995 au Conseil d'administration de l'Aéroport de deux personnalités allemandes avec voix consultative : le représentant du Regierungspräsidium et le Maire de Fribourg.

3

Une aire d'influence sur une région dense

Zone d'influence comprenant plus de 4 millions d'habitants à moins de 60 minutes en voiture et de près de 6 millions à 90 minutes.

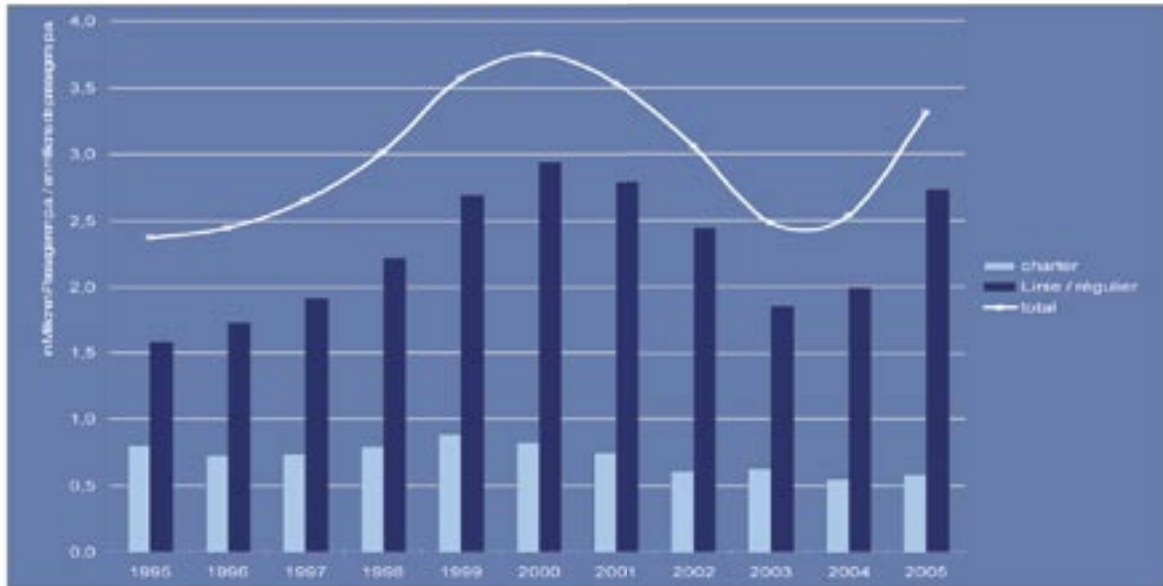
Population fortement urbanisée et à fort pouvoir d'achat (un PIB de 32 100 € / habitant).

Région très industrialisée et pourvue de services performants.



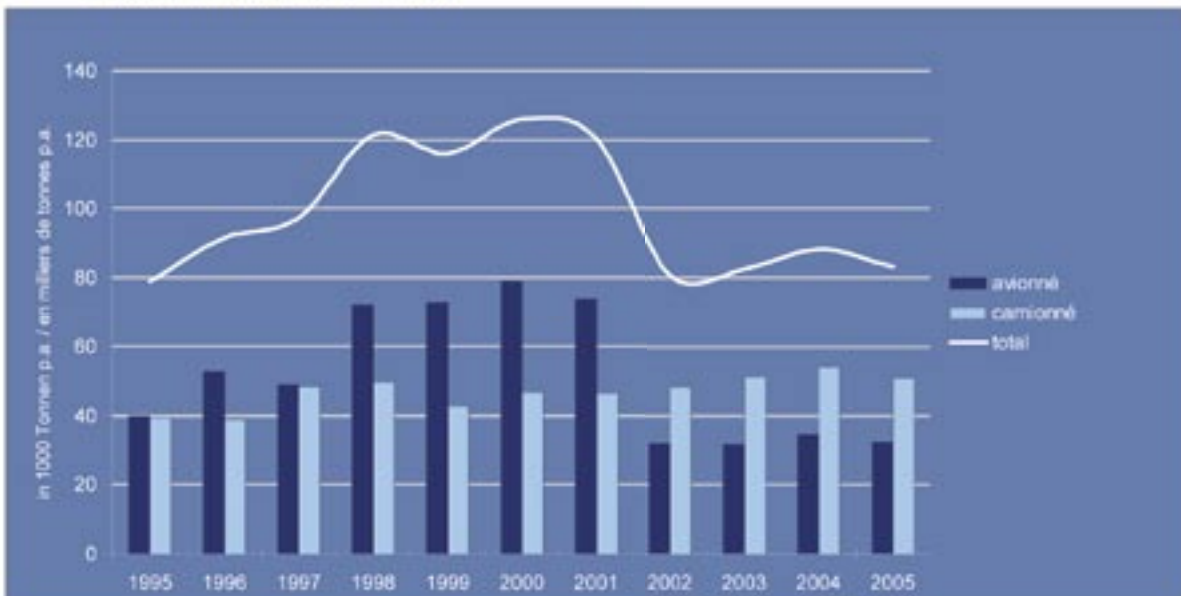
4

Traffic passagers 1995 – 2005



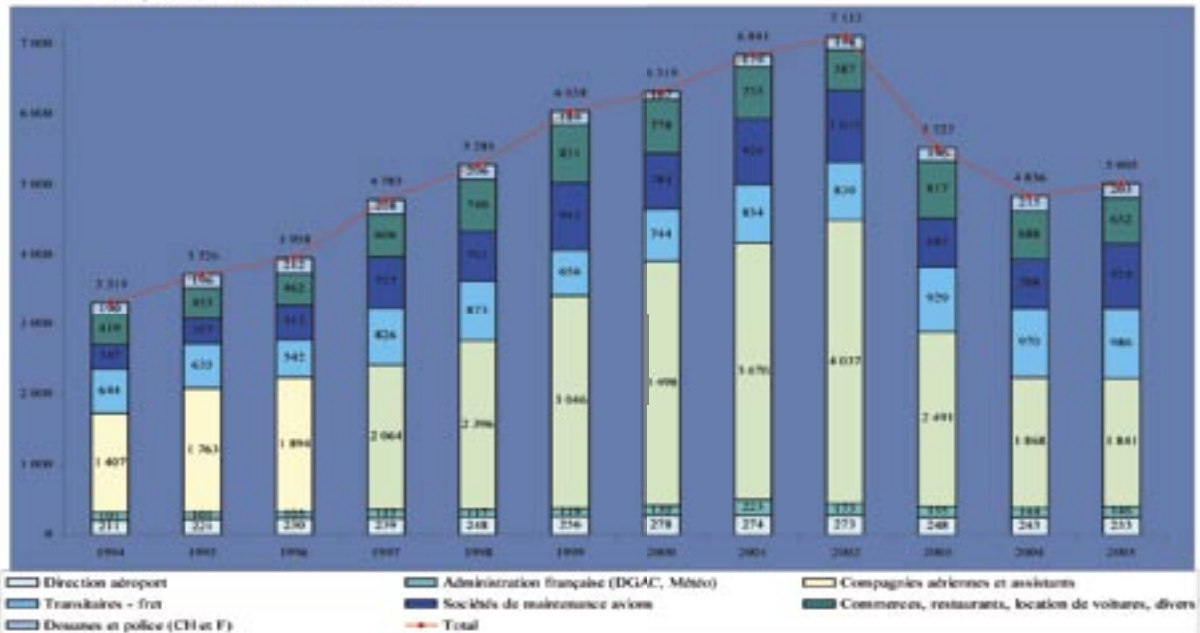
5

Evolution fret 1995 – 2005



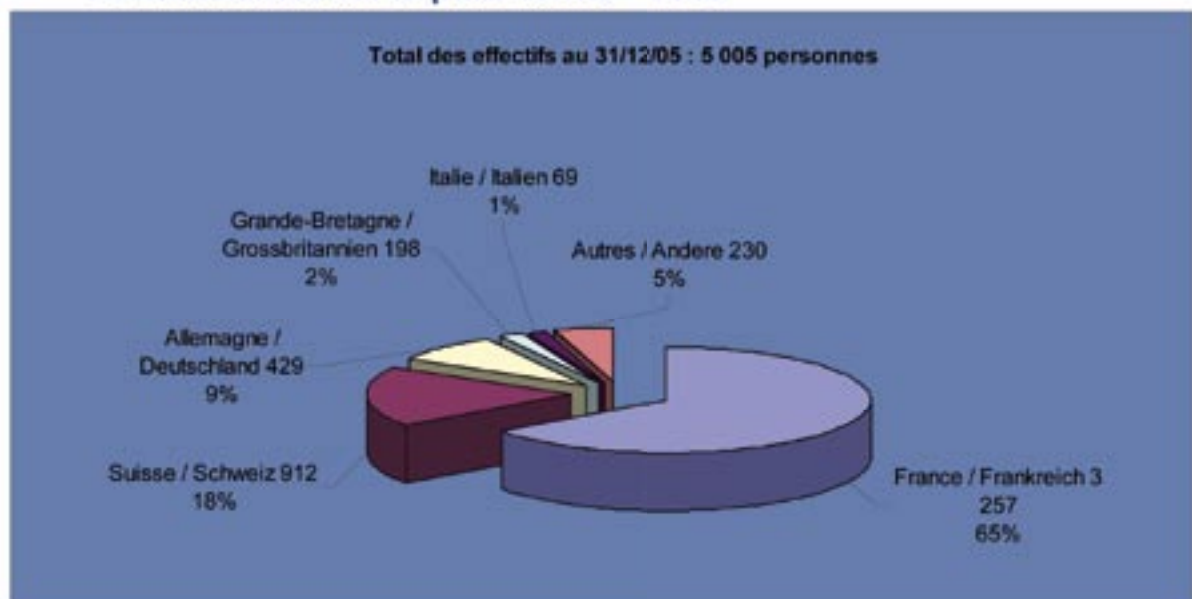
6

Emplois 1999 – 2005



7

46 nationalités sur la plate-forme – 2005



8

L'environnement par delà les frontières



9

L'environnement par delà les frontières

Trois commissions à caractère officiel :

- Commission consultative de l'environnement (F)
- Fluglärmkommission Basel (CH) comprenant les deux cantons de Bâle et quatre communes alsaciennes
- Comité de suivi de la Charte pour l'environnement (CH/F/D)

Une Commission Tripartite créée à l'initiative du Préfet du Haut-Rhin

10

Conférence publique à l'Université du Luxembourg
 « Acteurs publics et initiatives privées dans les espaces transfrontaliers européens »
 Campus Limpertsberg – Bâtiment des Sciences – jeudi, 28 septembre 2006

La Grande Région,

ou l'art d'interconnecter cinq régions, quatre pays,
 trois langues, deux cultures pour aboutir à un vaste
 espace de coopération et un grand marché!

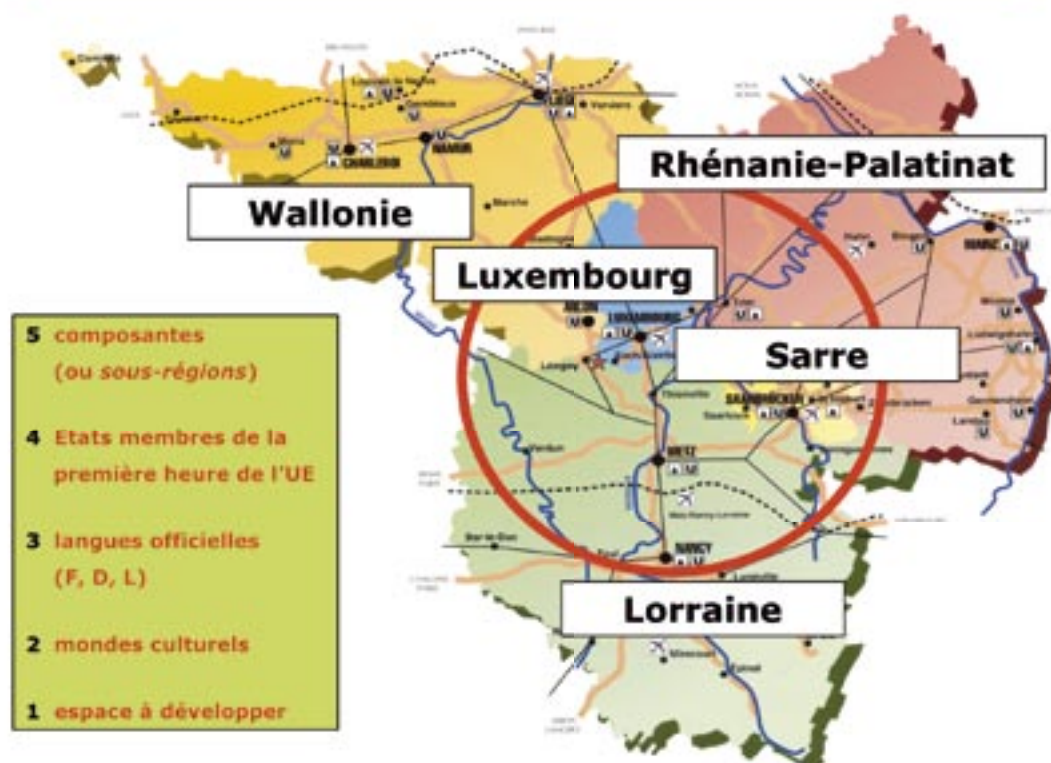
par : **Claude Gengler**
 géographe-aménageur et directeur de la fondation Forum EUROPA



Mes (quatre) objectifs:

- présenter en quelques mots, cartes et chiffres à l'appui, le concept de la Grande Région
- parler des qualités, mais également des déficits de son paysage institutionnel
- insister sur le fait que la Grande Région n'est pas seulement un « machin » politico-administratif, mais aussi (et peut-être surtout?) un projet économique qui tient la route
- plaider en faveur d'une double approche combinée *public/private* et *top-down/bottom-up*

1. La « Grande Région »: vue d'ensemble et « noyau dur »



2. Position géographique: vive la logistique!

a) par rapport à la « banane bleue »

zone de forte croissance internationale et multipolaire

s'étirant de Londres jusqu'en Italie du Nord, en passant par la Randstad Holland, le duo Anvers-Bruxelles, le Ruhrgebiet, l'Allemagne du SW et la Suisse

atout: l'axe Bruxelles – Luxembourg – Strasbourg !

b) dans une optique logistique

40% de l'activité économique européenne se situent dans un rayon de 500 km et 70% de cette même activité dans un rayon de 800 km autour du Luxembourg



3. Chiffres-clés: grand potentiel - grande hétérogénéité

	Luxembourg	Lorraine	Sarre	Rhénanie-Palatinat	Wallonie	Totaux
Population (en mio hab.)	0,46	2,33	1,05	4,06	3,40	11,30
en %	4	21	9	36	30	100
Superficie (en km ²)	2.586	23.547	2.570	19.853	16.845	65.401
en %	4	36	4	30	26	100
Densité (en hab./km ²)	178	99	412	205	202	173
PIB (en mia €)	29,3	53,0	27,5	97,5	67,3	274,6
en %	11	19	10	35	25	100
PIB% / Pop%	2,6	0,9	1,1	1,0	0,8	1,0
Chômeurs	9.800	79.100	44.300	144.400	281.200	558.800
en %	1,8	14,2	7,9	25,8	50,3	100
Taux de chômage	4,5	9,4e	8,8	7,1	18,9	-9e

ROUGE = VAL. MIN. / BLEU = VAL. MAX.

(source : Offices statistiques de la Grande Région - derniers chiffres disponibles, en principe 2005/2006)

4. Ampleur du travail frontalier (2001/2006)

vers le Luxembourg:

Lorraine:	(52.000)	65.000 (+25%)
Wallonie:	(27.000)	33.500 (+24%)
Rhén.-Palatinat:	(14.000)	29.200 (+71%)
Sarre:	(3.100)	
total:	(96.100)	127.700 (+33%)

depuis le Luxembourg:

Lorraine:	200
Wallonie:	300
Rhénanie-Palatinat:	120
Sarre:	30
total:	650

autres flux:

LOR → SAR:	25.900
SAR → LOR:	1.000
RHP → SAR:	21.200
SAR → RHP:	12.600
LOR → WAL:	3.000
WAL → LOR:	130
RHP → LOR:	120
LOR → RHP:	2.200
RHP → WAL:	100
WAL → RHP:	150
WAL → SAR:	80



5. Un espace de coopération par excellence

- GR :
- espace **transnational** ouvert, **positionnement** intéressant, **carte de visite** impressionnante
 - **autres atouts**: **histoire** riche et mouvementée; **patrimoine** culturel, architectural, artistique et naturel remarquable; nombreuses **universités** & centres de recherche; **place financière** réputée/appréciée; présence d'une **capitale européenne** (+ proximité des deux autres); **facilités logistiques**: aéroports, infrastructures routières/ferroviaires, voies d'eau navigables



Ce n'est donc pas un hasard, si la GR se fait remarquer par

- un **grand nombre** et
- une **diversité** exemplaire

de **structures de coopération** à tous les niveaux: exécutif, législatif, administratif, forces vives, chambres professionnelles, syndicats, villes, communes, journalistes, musées...

Certaines collaborations sont **officialisées** depuis longue date, d'autres restent **informelles**.

La palette actuelle est le résultat d'un long « processus de sédimentation ».

Attention: - ne confondons pas le **nombre** de structures et leur **efficacité** (input/output)



- bilan mitigé: trop peu de résultats **concrets**, trop peu de projets vraiment **durables**, effets directs sur la vie de tous les jours assez **modestes**
- la seule existence d'une Commission ou d'un GT ne suffit pas à elle seule pour faire avancer les choses!

6. Analyse forces-faiblesses de quatre institutions-clés

A. Le « Sommet de la Grande Région »

ses forces (+) :

- composition (les « chefs » des exécutifs)
- ampleur des moyens (théoriquement!) disponibles
- caractère régulier des rencontres
- tradition (9 Sommets à ce jour, depuis 1995)
- forte médiatisation
- principe de la rotation (pour ne pas faire de « jaloux »)

ses faiblesses (-) :

- compétences très inégales
- rivalités internes (ex.: Lorraine, Wallonie)
- intérêts divergents
- distances géographiques (ex.: Namur >< Mayence)
- nombre de délégations (ex.: 4 participants pour la Lorraine)
- ordres du jour longs et complexes
- temps de discussion réduit
- déclarations formulées au préalable
- aucune obligation de résultat
- « on évite les sujets qui fâchent »

7. Analyse forces-faiblesses de quatre institutions-clés (suite)

B. Le « Conseil parlementaire interrégional (CPI) »

ses forces (+) :

- longue tradition
(créé en 1986 → 20^e anniversaire en 2006)
- nombre important de membres
(7 par région, soit 35 en tout)
- assez bonne représentativité géographique et politique

ses faiblesses (-) :

- peu de compétences, organe purement consultatif
- aucun pouvoir législatif propre
- pas d'obligation de résultat
- pas de sanction électorale
- désignation des délégués peu transparente
(pas d'élection directe!)
- composition peu stable
- approche « nationale » prédomine (ex.: dossier Cattenom)

8. Analyse forces-faiblesses de quatre institutions-clés (suite)

C. La « Commission régionale SLL-Trèves/Palatinat occidental »

ses forces (+) :

- longue tradition (existe depuis 1971)
- composition (hauts fonctionnaires, experts qualifiés)
- polyvalence (cf. nombre de GT et de thèmes couverts)
- quelques études et réalisations intéressantes

ses faiblesses (-) :

- absence d'un donneur d'ordres clairement identifié, de directives claires
- composition variée (dans le temps et dans l'espace)
- problèmes linguistiques (coût de la traduction, lourdeur des réunions)
- compétences inégales
- fonctionnement de certains GT
- absence de budget et de secrétariat communs
- manque de coordination (entre GT)
- séances plénières style « grand-messe »
- (trop) faible visibilité des travaux

9. Analyse forces-faiblesses de quatre institutions-clés (suite)

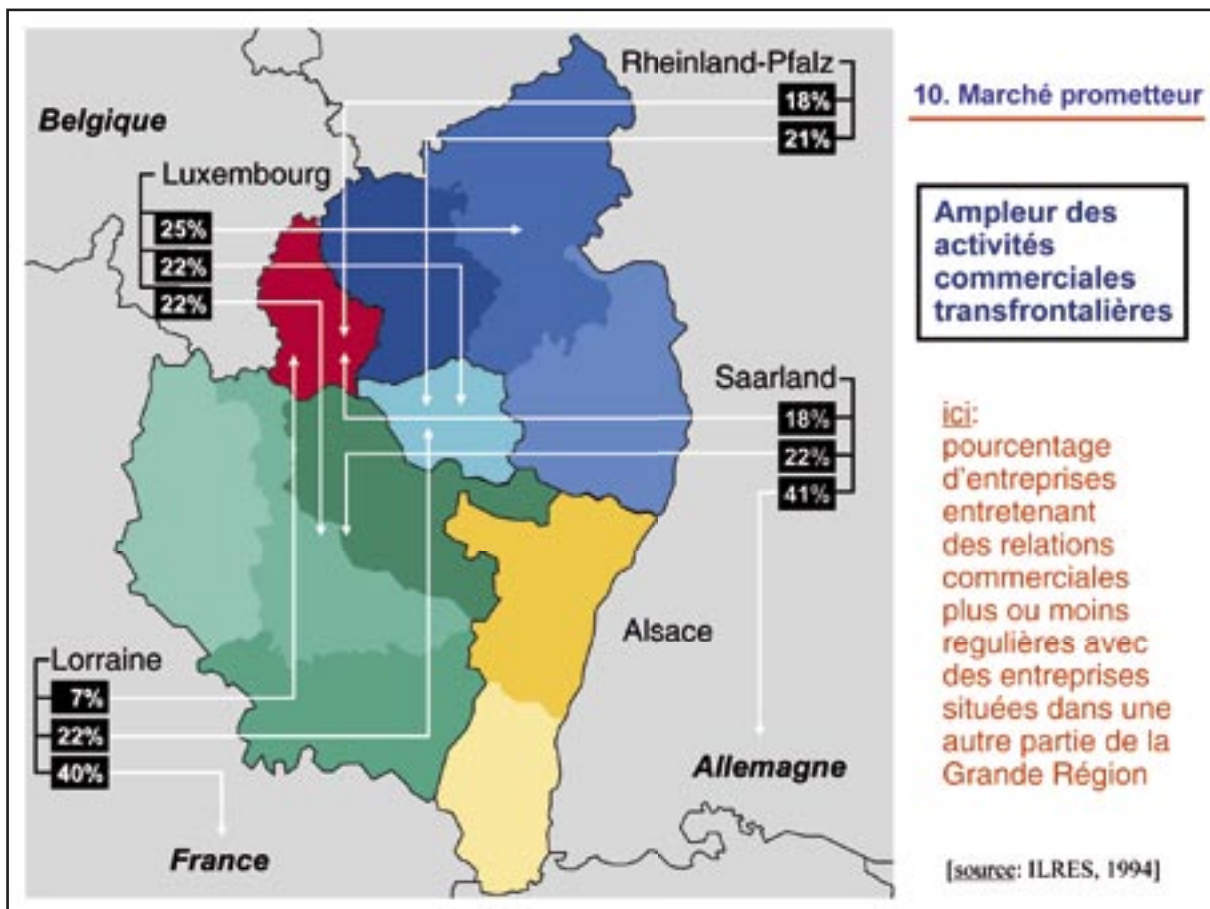
D. Le « Comité économique et social de la Grande Région (CES-GR) »

ses forces (+) :

- composition « mixte »
(patronat, syndicats, secteur public, experts privés)
- caractère symbolique
(premier CES transfrontalier en Europe!)
- existence de CES dans la plupart des « sous-régions »
et au niveau de l'UE

ses faiblesses (-) :

- plateforme de concertation inexistante/peu connue en Allemagne
- nombre excessif de membres (36 membres effectifs + suppléants)
- séances plénières très « lourdes »
- trop orienté vers les Sommets de la Grande Région
- présidences tournantes (manque de cohérence, de suivi)
- pas d'obligation de résultat



11. Enquête réalisée en 2003 par le Cercle Economique Luxembourg

- Asbl fondée en 2003 pour...
 - représenter les intérêts des PME au Luxembourg et dans la Grande Région
 - constituer une plate-forme d'information et de conseil
 - faciliter l'échange d'idées et d'expériences
 - promouvoir la coopération transfrontalière et européenne
 - coopérer avec d'autres acteurs économiques.

- Une **enquête interne** a été organisée afin...
 - de mieux connaître les membres
 - de mieux cerner leurs aspirations et leurs motivations
 - d'étudier leurs intérêts et leurs souhaits par rapport à la Grande Région.

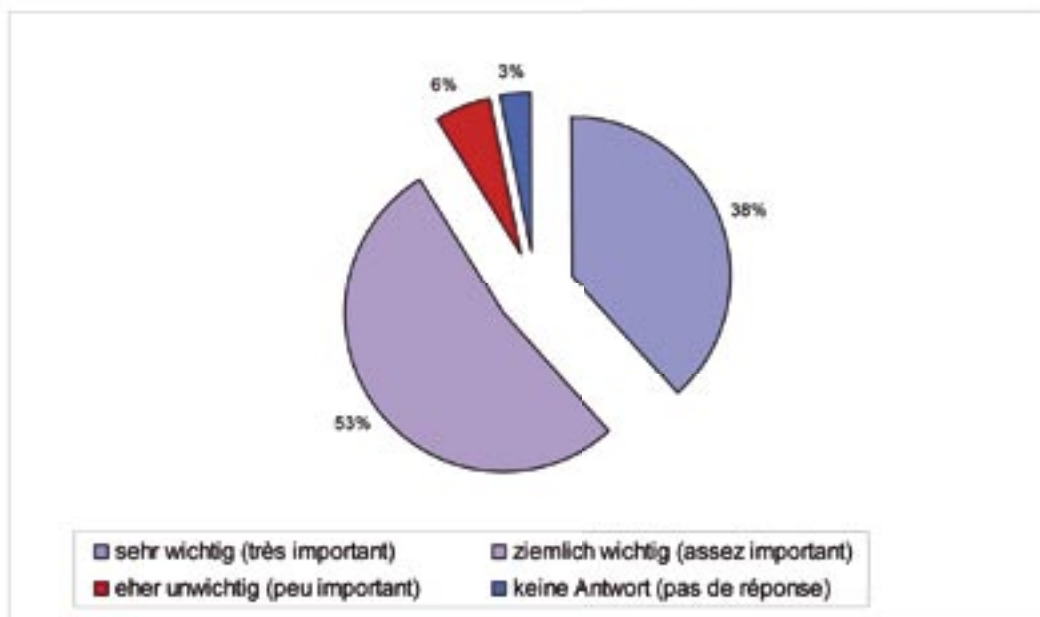
- Réalisation moyennant un **questionnaire bilingue** auprès de **50 entreprises**.

- Taux de réponse: **64%**.

12. Résultats de l'enquête

Importance des relations transfrontalières

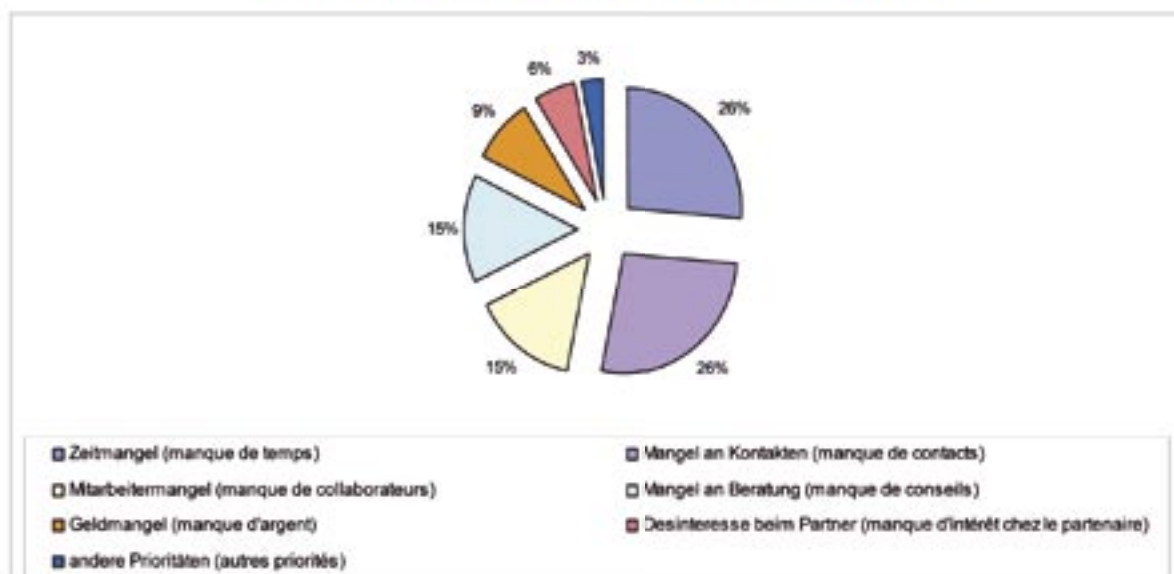
→ 9 entreprises sur 10 pensent qu'elles jouent un rôle important!



13. Résultats de l'enquête

Obstacles à la coopération

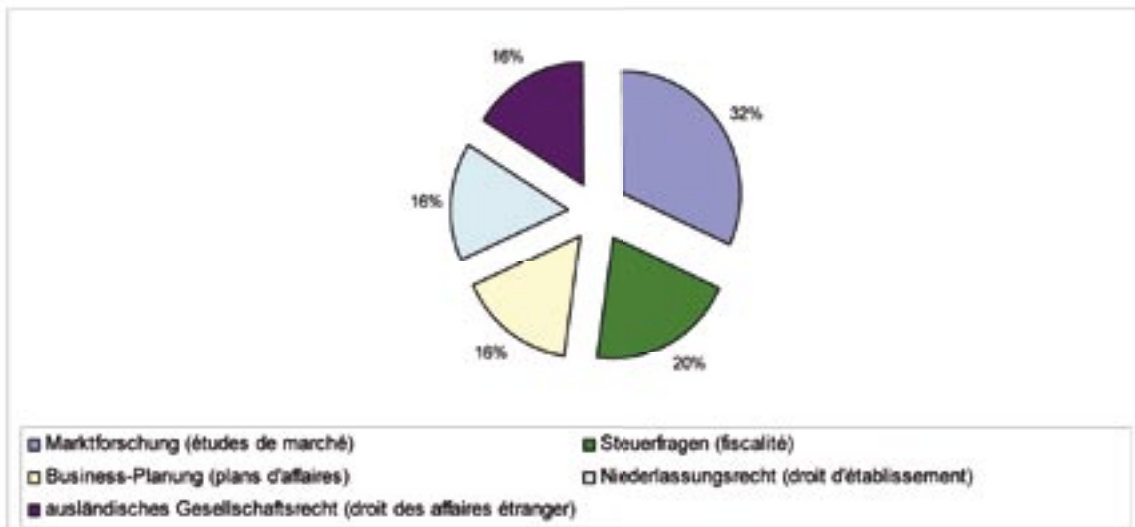
→ les entreprises manquent un peu de tout!



14. Résultats de l'enquête

Besoins en conseils (thèmes/domaines)

→ la Grande Région, une grande « inconnue »!



15. Nouveaux marchés → nouveaux besoins → nouveaux acteurs

- ❑ **Euro Info Centre – Luxembourg PMI/PME de la Chambre de Commerce**

 - **marchés publics** « Europe + Grande Région » (service de veille)
 - **bourse** d'opportunités d'affaires (mise en relation)
 - service de **veille juridique & information européenne** (marché intérieur, fiscalité, normes, santé au travail, environnement)
- ❑ **« 1, 2, 3 go »: concours/parcours interrégional de plans d'affaires**

 - créé en avril 2000 par l'association *Business Initiative*
 - objectif: accompagner/coacher/récompenser des **créateurs d'entreprises innovants**
 - 1.600 projets reçus en six ans, 640 acceptés/coachés, 150 plans d'affaires récompensés
- ❑ **EUREFI (Europe – Régions – Financement): fonds de capital risque transfrontalier**

 - créé en 1995 (capital de départ: 10 mio € - aujourd'hui >22 mio €)
 - actionnaires régionaux (7%), européens (37%) et privés (56%)
 - soutenu par l'UE et le **FEDER**, via Interreg
 - activités: **développement - création - transmission - redéploiement** d'entreprises
 - interventions en France (45%), en Wallonie (40%) et au Luxembourg (15%)
- ❑ **« B2Europe »: nouvelle charte de coopération signée HIER (27.9.06) à Trèves**

 - entre les 2 réseaux européens **Euro Info Centres** (9) et **Innovation Relay Centers** (8)
 - nouveau programme-cadre 2007-2013: Competitiveness - Innovation - Programm
 - objectifs: promotion des PME (au-delà des frontières), assistance pratique dans le cadre de coopérations transfrontalières, accès aux financements européens

16. Ce que peut faire une fondation privée...

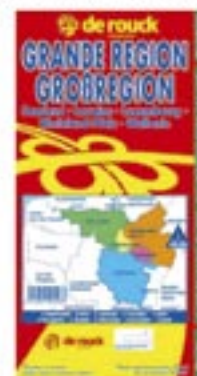
(1) Organiser des colloques
(ex.: démographie)



(2) Initier des projets de recherche
(ex.: Vivre dans la Grande Région)



(3) Développer des outils d'information
(ex. 1^{ère} carte routière de la GR,
1^{er} guide GaultMillau de la GR)



(4) Publications (ex.: rubrique *Forum Europa*
au LW; collection d'ouvrages *Forum Europa*
chez les éditions saint-paul)



(5) Stimuler l'échange de
de bonnes pratiques
entre régions frontalières



(6) En d'autres termes:

- aider à faire sauter les barrières (y compris mentales) entre régions
- contribuer à l'essor d'une Europe des régions transfrontalières

17. Grande Région, où vas-tu?

- La Grande Région est « à la mode » :
la presse en parle tous les jours, à chaque fois qu'il es: question
 - du travail frontalier,
 - des problèmes de circulation,
 - des flux de consommateurs,
 - des différences de salaires,
 - des écarts de niveaux de vie,
 - de rencontres politiques interrégionales, bilatérales, etc.
- Les **institutions** qui s'occupent de la Grande Région sont nombreuses:
les réunions de travail, inventaires, rapports d'étude, séances plénières, tables rondes (...) prolifèrent.
- Il y a incontestablement eu des **progrès**:
 - des coopérations prometteuses (marché du travail, police/justice...) ont été lancées,
 - des mises en réseau utiles (universités, hôpitaux...) ont été décidées,
 - des infrastructures (autoroute de la Sarre, stations d'épuration...) ont pu être aménagées,
 - de grandes fêtes nous attendent (Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007)
- Mais un **bond qualitatif** semble plus que jamais nécessaire!

18. Grande Région, où vas-tu? (suite)

- La Grande Région est bien plus

- qu'un simple mythe,
- une vision,
- un passe-temps pour *elder statesmen* et une poignée de fonctionnaires,
- une source de revenus pour bureaux d'études et agences de marketing.

Elle est devenue une **réalité**, une « Europe en miniature » pour les gens qui y vivent, qui y travaillent, qui y font du *business*.

- Le **niveau politico-administratif** est important

- pour définir des cadres,
- pour réglementer un certain nombre de choses et en contrôler d'autres,
- pour canaliser l'un ou l'autre développement et, surtout,
- pour mettre fin à des dysfonctionnements fâcheux.

Mais, visiblement, **il ne doit (peut) pas s'occuper de tout!**

- Un rôle croissant revient aux **acteurs économiques** et, en particulier, aux **entreprises**

- qui doivent d'abord créer des richesses avant de pouvoir faire de l'emploi et
- qui décident, heureusement pour nous tous, de conquérir de nouveaux marchés et de contribuer ainsi à l'essor de toute une région.

Surtout:

- n'ayons pas peur de la Grande Région, de nos voisins, de nos partenaires!
- arrêtons de pleurer telle perte de pouvoir d'achat au profit de telle ville voisine!
- croyons en nos forces et gommons ensemble nos faiblesses!
- faisons en sorte à ce que la Grande Région devienne un ensemble transnational puissant, rayonnant, attirant, fier de son passé, confiant en son avenir!

Commercial Banking

Stratégie dans la Grande Région

Document élaboré par Guy Hoffmann / Claude Prim / Romain Mazouin,
présenté par **Claude Prim** dans le cadre de la conférence publique
Acteurs publics et initiatives privées dans les espaces transfrontaliers européens
Université de Luxembourg – jeudi, 28 septembre 2006



Qui est Fortis? (1)

- Prestataire intégré spécialisé dans le domaine financier
- Produits bancaires, assurances et services aux investisseurs
- Groupe issu de la 1ère fusion transfrontalière dans le domaine financier (début des années 1990) de plusieurs banques et assurances réputées, telles que AMEV, AG, Générale de Banque, CGER, MeesPierson, BGL.
- Total bilan consolidé x 18 entre 1990 et 2004 (570 mia €)
- Parmi les *top 15* des institutions financières en Europe
- Entre 2000 et 2005: actionnaire à 100% de l'ex-BGL
- ~50.000 employés dans le monde, 2.400 au Luxembourg

Qui est Fortis? (2)

Fortis Banque est active dans trois métiers:

- Retail Banking
- Merchant Banking
- Commercial and Private Banking

Fortis Assurance est un acteur majeur dans le Benelux, mais également en croissance dans d'autres pays.

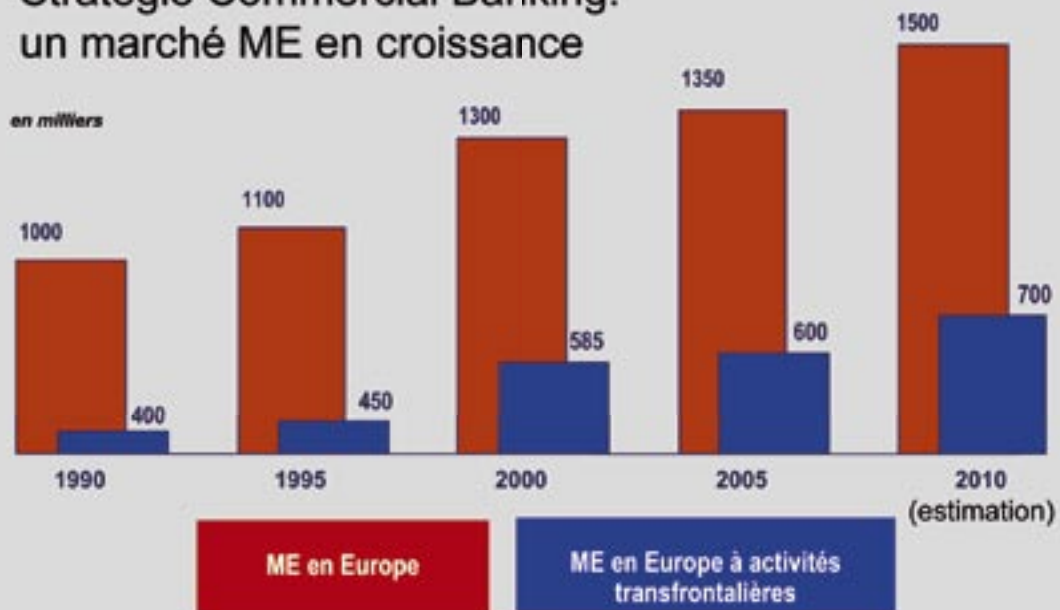
Stratégie Commercial Banking: situation de départ (1)

- FBL = *leader* sur le marché "clientèle entreprises" au Grand-Duché du Luxembourg
- Limitée dans sa croissance:
 - par la p.d.m. de ~40 % dans le segment des entreprises au Luxembourg
 - par les frontières du Grand-Duché
- Relations économiques grandissantes dans la Grande Région
- Degré de reconnaissance élevé de la "marque" Fortis Luxembourg (anc. BGL) au-delà des frontières

Stratégie Commercial Banking: situation de départ (2)

- Barrières commerciales entre les pays disparaissent:
 - Introduction de l'EURO
 - Directive européenne: changements des conditions de paiement depuis 2003 → virements européens = virements nationaux
- Barrières linguistiques minimales lors de notre expansion au-delà de nos frontières grâce aux connaissances linguistiques de nos employés
- Connexions électroniques entre la banque et le client

Stratégie Commercial Banking: un marché ME en croissance



Stratégie Commercial Banking: un marché ME en croissance

La Grande Région : un espace économique attrayant

Superficie : 45.780 km²
Population : 6.700.000 habitants

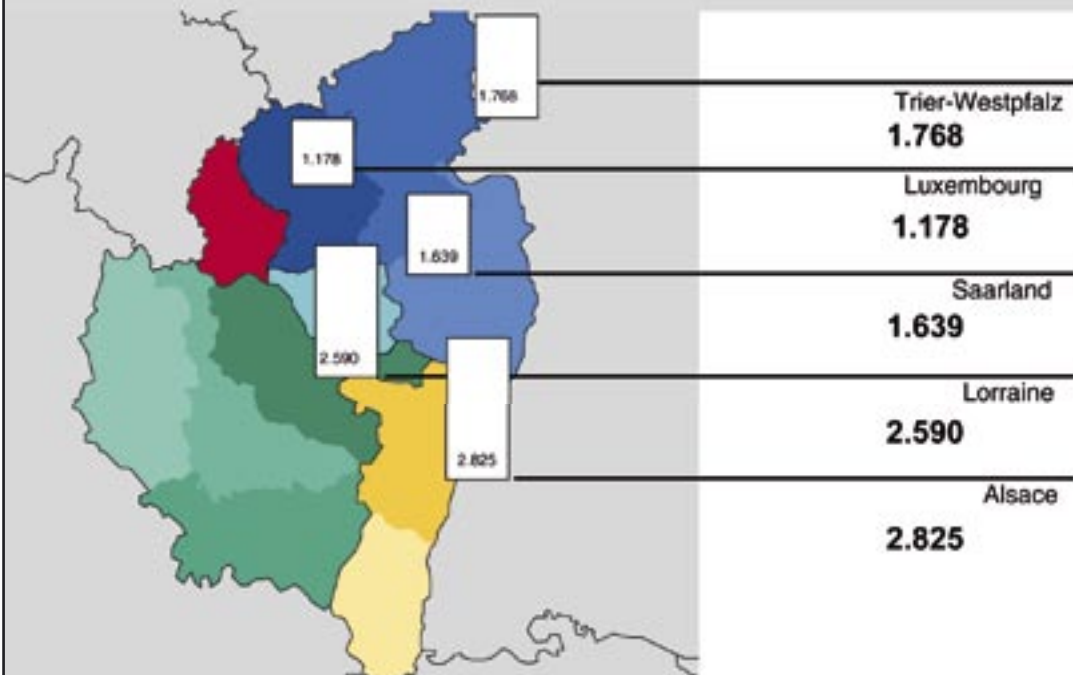
PIB en 2005 : 163 mrd. EUR
En comparaison :
Belgique : 278 mrd. EUR
Portugal : 130 mrd. EUR

Travailleurs frontaliers en 2005 :
> 165.000, dont 120.000 vers le Luxembourg

Entreprises de taille moyenne :
environ 10.000



Stratégie Commercial Banking: un marché ME en croissance - potentiel de 10.000 prospects ME



Stratégie Commercial Banking: les solutions "réseau intégré" des *Business Centres* Fortis

- Stratégie commune:
devenir partenaire des ME à orientation internationale
- Procédures standardisées à travers le réseau
- Connaissance "multi-local" des marchés régionaux
- Suivi des clients-groupe par un Global Relationship Manager

Stratégie Commercial Banking: choix stratégiques

Politique d'expansion:

Croissance externe

Croissance interne



Combinaison des deux:

- (1) Acquisition du groupe SADE de Strasbourg
- (2) Ouverture de *Business Centres* FORTIS en Grande Région

Stratégie Commercial Banking: choix stratégiques

(1) Le groupe SADE

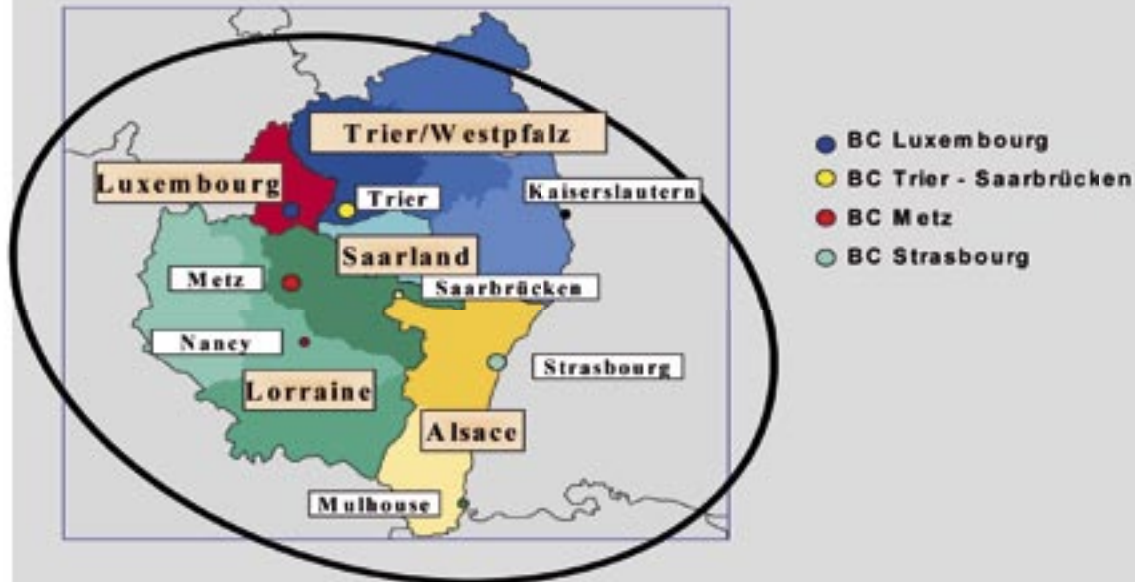
- A financé les entreprises régionales depuis près de 50 ans
- Constitué de différentes sociétés spécialisées: SADE – BITICAL - SICOMI RHONE-ALPES - ALSABAIL
- Les solutions de financement proposées: crédit-bail immobilier, prêts à moyen et long terme, capital-développement, location simple, leasing mobilier
- Financements proposés dans tous les secteurs d'activités
- Présent dans le Grand-Est de la France (Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Dijon) à Lyon et à Paris

Stratégie Commercial Banking: choix stratégiques

(2) Ouverture de *Business Centres* en Grande Région

- Equipes commerciales locales pour assurer proximité
- Recrutement de chargés d'affaires confirmés français et allemands qui connaissent les spécificités des régions
- Offrir aux clients toute la gamme des produits et services Fortis
- Utiliser les chaînes de production existantes de Fortis Luxembourg
- Utiliser les licences bancaires existantes
- Coordination commerciale par Fortis Luxembourg

Stratégie Commercial Banking: couverture géographique

Stratégie Commercial Banking:
situation de la concurrence en **Allemagne**

- Clients ME hors *scope* pour les grandes banques allemandes, préoccupées par des choix stratégiques et souvent en pleine restructuration
- Insuffisance de fonds propres, faible diversification et taille des portefeuilles crédits chez les banques régionales (Sparkassen, etc.) d'où incapacité de participer aux projets d'expansion de leurs clients.
- En général, ces banques ne disposent que d'une gamme étroite de produits domestiques.

→ en tant que *full fledged banker* (salle de marchés, crédocs...) pouvant recourir à un réseau international de 130 *business centres*, il y a pour le groupe une véritable opportunité à saisir

Stratégie Commercial Banking: situation de la concurrence en France

- Les ME sont "surbancaarisées" (*pool* de 6-10 banques). Parmi nos concurrents figurent à la fois les grandes banques nationales et les banques régionales.
- Les dernières jouent la carte de la proximité, mais ne disposent que d'une gamme de produits "domestiques".
- Les banques françaises partagent les crédits.
- La SADE dispose d'une excellente renommée auprès de ses ~800 clients en Alsace/Lorraine.

→ ouvrir les portes via SADE et par accès aux *pools* pour offrir aux ME une gamme complète de produits et de services au sein d'un réseau Fortis international

Stratégie Commercial Banking: l'avenir

La stratégie FBL s'intègre à 100% dans la stratégie Fortis - Commercial Banking qui vise à:

- ▲ valoriser les 130 *Business Centres* FORTIS en Europe et en Asie, en accompagnant les entreprises dans leurs développements internationaux
- ▲ vendre de manière proactive la gamme complète des produits et compétences du groupe (Cash management, Leasing, Factoring, crédits...)
- ▲ développer synergies entre le Commercial Banking (cible = l'entreprise) et le Private Banking (cible = l'entrepreneur)

FORTIS 

Stratégie Commercial Banking: vendre notre réseau de 130 BC au service des ME internationales



FORTIS 

Stratégie Commercial Banking: notre succès

- élue "Best Bank in Luxembourg" par Global Finance en 2006
- Trophée 2006 "Awards for Excellence" par Euromoney
- Banque d'entreprises no. 1 au Benelux
- Factoring: no. 10 - Leasing transfrontalier: no. 6 en Europe
- Banque patrimoniale: no. 1 au Benelux et leader mondial en montage de structures patrimoniales et services fiduciaires

GOUVERNANCE ET EURORÉGIONS

La coopération transfrontalière dans la Grande Région, la Regio Pamina ou l'Eurorégion RegioTriRhena participe en réalité à la définition de la Gouvernance en Europe. Pour comprendre leur pouvoir d'influence, il est nécessaire de savoir avant tout ce que l'on entend par «Gouvernance».

La Gouvernance peut être définie comme un ensemble d'institutions et d'acteurs qui concourent à la définition et à l'énonciation du politique, sans pour autant que l'action de ses composantes soit totalement redevable du principe de légitimation dont la souveraineté populaire et la souveraineté nationale en étaient jusqu'alors les expressions.

En d'autres termes, la Gouvernance est souvent synonyme d'interdépendance entre les pouvoirs des institutions publiques associées à l'action collective mais elle fait aussi intervenir des réseaux d'acteurs privés et part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au seul pouvoir ou à l'unique autorité d'un Gouvernement d'un Etat souverain.¹

La Gouvernance ne constitue pas une privatisation de l'activité politique mais plutôt une concurrence et une complémentarité dans sa définition et son exécution entre des institutions publiques anciennes et d'un nouveau genre et des organisations privées. Cette concurrence peut exister aussi entre les institutions publiques elles-mêmes et particulièrement à différents niveaux de gouvernement (national, régional, local) et avec des institutions internationales. La Gouvernance apparaît aussi clairement comme une alternative à la régulation politique et économique par l'Etat-nation et par l'Etat-providence.²

Les différents modes de coopération transfrontalière contribuent en effet au dépassement, du moins à sa complémentarité, de l'Etat nation, caractéristique fondamentale de la Gouvernance européenne comme susmentionnée. C'est à dire dans sa capacité à organiser et à maîtriser un espace économique particulier; ce dernier se trouvant (ou construit comme tel) en périphérie et du pouvoir décisionnel et de l'économie nationale.

L'expérience de l'aéroport de Bâle-Mulhous, qui pourrait servir d'étalon de recherche à d'autres types de coopération transfrontalière, est très probante en la matière. Des régions périphériques du centre décisionnel - et «construites» comme telles par ce dernier et ceux qui y vivent (à tort ou à raison), le canton de Bâle et l'Alsace - ont décidé de mutualiser leurs politiques de transport aérien pour s'assurer non seulement un autre type de développement économique mais aussi une plus grande performativité de celui-ci.

Cette mutualisation dont l'objectif est donc clairement économique au moment de sa conceptualisation entraîne toutefois trois conséquences fondamentales sur la Gouvernance en Europe:

- La souveraineté y est partagée;
- L'exercice du pouvoir au sein de la nouvelle autorité oblige l'instauration de mécanismes visant à rechercher le consensus si besoin en mobilisant des acteurs non institutionnels publics;
- Des effets imprévus surgissent dans la Gouvernance de l'objet en lui-même, l'aéroport, et sur le territoire dans lequel elle s'exerce directement ou indirectement.

La souveraineté est partagée dans la mesure où est créée d'abord une autorité bi-nationale et où celle-ci devient elle-même, au même titre que les institutions étatiques ou régionales à son origine, une institution énonciatrice d'un cadre normatif. Autrement dit, bien que les administrations nationales monopolisent toujours par exemple la définition des normes en termes de police ou de gestion du trafic aérien international, la nouvelle autorité, pour assurer tout simplement le bon fonctionnement de l'aéroport est «obligée» de modifier ou d'adopter des règles qui deviennent particulières, complémentaires ou autonomes de l'ordre légal national.

L'exercice du pouvoir dans la nouvelle autorité, dont la parité est toujours la règle de départ, nécessite néanmoins de rechercher des compromis. Pour autant, l'accord ne se réalise pas sur le cadre normatif de l'un des partenaires, aucun ne l'accepterait puisque tous les deux sont détenteurs du monopole d'un cadre légal et distinct, mais par l'adoption de règles communes pour la prise de décision. Ce nouveau cadre normatif dans la prise de décision est donc non seulement à la fois hybride et innovateur mais aussi concurrent et/ou complémentaire de ceux qui en furent à son départ. La recherche du compromis et celle de la prise en compte des intérêts de chaque institution les obligent aussi à intégrer de nouveaux acteurs, le plus souvent privés, entreprises, associations d'usagers ou groupes d'intérêts économiques qui sont porteuses elles aussi d'autres revendications et souhaits qui font souvent fi du cadre normatif de l'Etat, du moins dans sa volonté de participer à la régulation économique de sa société.

Des effets imprévus apparaissent également par la gestion même de l'objet de la nouvelle autorité transfrontalière. Alors que dans le cas de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, il s'agit de développer avant tout un pôle d'activités économiques par la constitution d'une plate-forme multimodale aérienne, celle-ci est «contrainte» de proposer des politiques, notamment en termes d'environnement, de gestion des eaux, de plan routier, etc. aux autorités publiques des trois régions et des trois Etats si l'on ajoute, le Kreise de Freiburg en Allemagne. Ajoutons à cela que la proposition

¹ Stoker, Gerry, "Governance as a theory: five propositions". In, *International Social Science Journal*, p.17-28, mars 1998.

² Fukuyama, Francis, *State-Building, Governance and World Order in the Twenty-First Century*. New York: Profile Books, 2004. Milani Carlos, Arturi, Carlos, Solinis, German, *Démocratie et gouvernance mondiale : quelles régulations pour le XXIe siècle ?*. Paris : Editions Unesco, 2003.

de politiques par la nouvelle autorité sont certes limitées mais celles-ci ont la particularité d'être souvent préparées par d'autres méthodes de concertation et d'avec de nouveaux acteurs supplémentaires, que celles qui relèvent habituellement des collectivités locales et régionales et a fortiori des administrations nationales.

In fine, si les Eurorégions et/ou les modes de coopération se multiplient en Europe c'est aussi parce qu'elles correspondent aux souhaits de nombreux Européens de se doter de nouveaux instruments de régulation politique et économique. Ces instruments doivent être évalués sur le long terme avant de conclure à une plus grande efficacité à ceux qui sont déjà en place, l'Etat-nation, et qui n'ont pas vocation non plus à disparaître pour de nombreux Européens. Dans le même temps, les Eurorégions et les coopérations transfrontalières reposent d'une autre manière la question fondamentale en politique : qu'elle est la nature du pouvoir, de son fonctionnement et pour quelles politiques ?

Philippe Poirier (Ph.D)

chercheur en sciences politiques
co-responsable du Laboratoire Gouvernance européenne à
l'Université du Luxembourg

www.codexnews.com



APA LUXEMBOURG

L'Association pour la Promotion de l'Alsace au Luxembourg (APA Luxembourg) a été créée le 24 avril 1979.

Elle participe au vaste réseau de relations, de compétences et d'expériences que constitue l'ensemble des alsaciens expatriés. Cette présence alsacienne sur les 5 continents, qui couvre plus de 110 pays de la Chine au Mexique, est fédérée et animée par l'Union Internationale des Alsaciens de l'Etranger. Cette union a pour double ambition de constituer pour l'Alsace des pôles de connaissances et d'hospitalité et de participer, sur le plan associatif, à l'ouverture internationale de l'Alsace, l'un des moteurs de son développement économique, touristique et culturel, en parallèle et de manière complémentaire à l'action de l'Alsace

à travers les représentations à l'étranger de ses institutions politiques locales et de ses chambres de commerce.

L'action de l'Association pour la Promotion de l'Alsace au Grand-Duché du Luxembourg s'inscrit dans le cadre de cette ambition: être d'abord un lieu d'accueil des Alsaciens qui voyagent ou s'installent au Grand-Duché et contribuer, à travers l'organisation de conférences et de circuits touristiques notamment, à la promotion de l'Alsace et au rayonnement de la France.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site internet de l'Association, www.alsace.lu ou contacter son président à l'adresse suivante:

Bertrand Herberich

Président de l'APA Luxembourg
c/o Jean-François Strintz
25, rue Jean-Baptiste Fresez
L-1542 Luxembourg

IMPRESSUM



Editeur

Mark's Consulting s.à r.l.
BP 75, L- 8005 Bertrange
tel 31 21 18 20 fax 31 21 18 50
Email: marc.rauchs@consultant.lu
éditeur responsable: Marc Rauchs

Production

Impression: Imprimerie Saint-Paul
Mise en page et layout: paperclip s.à r.l.
www.paperclip.lu
publication: 5.000 exemplaires
© Mark's Consulting s.à r.l.

Service d'abonnement

Mark's Consulting s.à r.l.
tel 31 21 18 20 fax 31 21 18 50

Internet

Visitez nos sites:
www.codex-online.com
www.ecodex-online.com
www.codex-taxes.com
www.codex-politics.com
www.codex-banking.com
www.codex-insurance.com
et
www.codexnews.com

© Mark's Consulting s.à r.l.

Les articles paraissent sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne forment que les opinions de ceux-ci.

www.codex-online.com/codex

FORUM EUROPA

Une fondation sans but lucratif souhaite contribuer à ce que la Grande Région devienne une région-phare européenne.

Forum EUROPA est une fondation privée sans but lucratif, de droit luxembourgeois et ayant son siège à Luxembourg-Ville. Elle a été créée le 5 mars 2002 et approuvée par arrêté grand-ducal le 14 avril 2002. Ses statuts ont été publiés dans le journal officiel le 6 juillet 2002 (Mémorial C – No. 1037). La fondation a pour objet « de promouvoir notamment la science, l'éducation, la recherche et la culture ». Ceci inclut des mesures «destinées à promouvoir le développement économique et social de la Grande Région Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Région Wallonne, Communauté française de Belgique, Communauté germanophone de Belgique». L'objectif de la fondation sera atteint par «la réalisation de projets facilitant le rapprochement des différentes parties de la Grande Région» et «le soutien apporté à des institutions dont la finalité recoupe l'objet de la fondation et qui sont situées au coeur de la région Sar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental».

Sur le plan exécutif, Forum EUROPA est dirigée par Claude Gengler. Le Conseil d'administration est présidé par Arno Krause, par ailleurs président de l'Académie européenne d'Otzenhausen. Un Comité de patronage, présidé par Jacques Santer, a été instauré en octobre 2004. Depuis mai 2005, la fondation est représentée en Sarre par l'intermédiaire d'un bureau de représentation (personne de contact: Georg Walter).

Forum EUROPA souhaite contribuer à ce que les barrières sautent dans la tête des habitants de la Grande Région, moyennant des projets concrets et des mesures de sensibilisation ciblées. La Grande Région est à la mode. Les institutions, structures et acteurs qui s'en occupent sont légion. D'innombrables groupes de travail n'arrêtent pas de réaliser des inventaires, d'organiser des séances d'échange de vues et d'expériences, de préparer des séances plénières... depuis des décennies. Bien sûr, il y a eu des progrès et de nombreux projets de coopération ont vu le jour. Mais un bond qualitatif est plus que jamais nécessaire. La Grande Région doit être plus qu'une simple construction intellectuelle, intéressant exclusivement des ministres, des fonctionnaires, des bureaux d'études et des agences de marketing. Voilà un terrain de prédilection pour la fondation qui veut promouvoir à la fois l'idée de la Grande Région et celle d'une maison européenne commune, en collaboration étroite avec des partenaires divers, publics aussi bien que privés. Depuis le 20 décembre 2002, Forum EUROPA est online (adresse: www.forum-europa.lu). Sur ce site Internet bilingue, le lecteur intéressé trouvera tout ce qu'il faut savoir sur la fondation, ses objectifs, sa philosophie de travail ainsi que des textes se rapportant à la Grande Région.

Claude Gengler

directeur
Forum EUROPA
13, Place d'Armes
L-1136 Luxembourg
tél.: +352 / 26 20 26 40 - fax: +352 / 26 20 27 26
e-mail: claud.gengler@forum-europa.lu
site Internet: www.forum-europa.lu

Représentation de la fondation Forum EUROPA à Sarrebruck:

Georg Walter

chargé de projets
Pestelstraße 2
D-66119 Sarrebruck
tél.: +49 (0)681 954 52 13 - fax: +49 (0)681 954 52 44
e-mail: g.walter@asko-europa-stiftung.de

Codex lance sa carte routière Grande Région

Codex, en collaboration avec De Rouck Cartographie et Forum Europa, ont le plaisir de vous faire savoir que la première carte routière Grande Région «Au Cœur de l'Europe» vient d'arriver. Cette carte vous permettra de voyager au delà de nos frontières SarLorLux/Rhénanie-Palatinat/Wallonie.

Cette carte est vendue au prix de 8 euros (+ 2 euros de frais de port).



Pour toutes informations, veuillez contacter notre service clientèle au: + 352 31 21 18 40

Editeur:

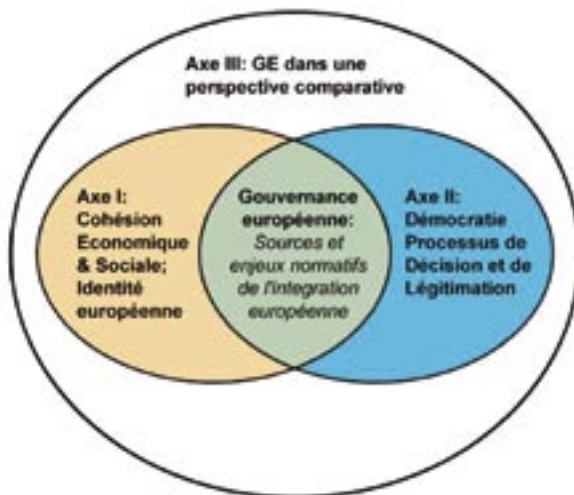
www.codex-online.com/codex
www.codex-online.com/editions

LABORATOIRE «GOUVERNANCE EUROPÉENNE» DE L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Un laboratoire - trois axes

“To promote the critical and comparative understanding of european governance defined as evolving forms of management of/in the european political system, its actors, institutions and market.”

L'Organisation Structurale du Laboratoire



Le laboratoire vise à participer pleinement au Consortium des Pôles d'Etudes Européennes des Euro-capitales: Bruxelles (Université Libre de Bruxelles-Université Catholique de Louvain) - Luxembourg - Strasbourg (Centre des études européennes Université Robert Schuman-Ecole Nationale d'Administration);

Axe I - COHESION

économique et sociale
(coordination René Leboutte)

- Cohésion économique et sociale. Comment la gouvernance européenne tente-t-elle de répondre par des actions concrètes aux défis historiques lancés par l'ouverture des marchés, les mutations technologiques, les élargissements?
 - Etude de l'évolution de la politique adoptée par la Banque européenne d'investissement et celle du Fonds européen d'investissement en adoptant

une approche comparative (notamment au regard d'autres organes comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) créée en 1991): actions de la BEI en faveur de la réduction des déséquilibres régionaux et de la cohésion économique et sociale; actions de la BEI dans la politique de voisinage;

- Les politiques économiques et sociales européennes dans les nouveaux Etats membres et dans les Etats candidats à l'adhésion, notamment l'action internationale de la BEI et de l'EIF en termes de développement (en particulier en Europe centrale et orientale);
- Innovation technologique et reconversion industrielle: l'originalité européenne des fonds de reconversion industrielle, d'aides aux régions industrielles et de réadaptation des travailleurs interventions (Fonds CECA; Fonds social européen, Feder).

- Cohésion sociale et identité européenne. La notion ambiguë de gouvernance européenne, apparue à un moment-clé de l'histoire de l'UE (1985-1995) révèle une tension dont les racines sont très profondes et dont les développements sont difficilement prévisibles (Constitution européenne): tension entre identité européenne et identité nationale, entre souveraineté nationale et pouvoir supranational, entre approfondissement et élargissement, entre protection/promotion d'un modèle social européen et défi de la nouvelle économie, etc.

Axe II - DEMOCRATIE

Processus de Décision et de Légitimation
(coordination Philippe Poirier)

Cet axe vise à étudier les sources et enjeux constitutionnels de l'intégration européenne, l'europanisation des régimes politiques des Etats de petite dimension et le rôle des régions à pouvoir législatif ainsi que des Eurorégions et, le parlementarisme en Europe. Plus particulièrement cet axe vise à analyser:

- Sources et enjeux normatifs de l'intégration européenne en l'absence de constitution? Le projet d'une constitution pour l'Europe se trouve au centre de cette étude. Aussi bien le projet d'une constitution en lui-même que les réactions qu'il a suscitées et continue de provoquer seront soumis à un examen philosophique dans une

perspective qui est celle de la philosophie politique et de la philosophie du droit. Il s'agira, entre autres, d'analyser le sens du projet fondateur lui-même et ce qu'il en est advenu, de la redéfinition de la souveraineté dans la construction européenne, des pôles d'identification des Pères de l'Europe et Etats membres, du sens de l'adhésion à la communauté elle-même, de la cohérence des articles du projet d'un point de vue philosophique et surtout de l'interprétation qui en est donnée par et dans les Etats-membres. On tentera de préciser également les valeurs explicites et implicites que l'UE cherche à se donner et en quoi elles sont compatibles avec des sociétés qui se veulent libres et démocratiques et on les comparera à d'autres types de constitutions occidentales tels que celle des Etats-Unis et du Canada. Quelle démocratie pour l'Europe, pourquoi nécessairement une économie de marché, la compatibilité de l'économie de marché avec une Europe sociale, les stratégies très diverses qu'adoptent les Etats pour défendre leurs intérêts, le rôle des petits Etats dans l'UE et la présence de l'UE dans le monde, etc. seront les thèmes constitutifs de notre étude;

- Les processus et les conséquences de l'eupéanisation sur la nature et le fonctionnement des régimes politiques des Etats de petite dimension comme le Luxembourg qui sont désormais la majorité des Etats-membres de l'Union et leurs rôles dans la définition et le développement de la Gouvernance européenne;
- Les configurations institutionnelles des Etats membres de l'Union et du Conseil de l'Europe, l'évaluation de l'activité et du rôle des régions à pouvoir législatif et de leurs organisations communes européennes (le Conseil des Communes et Régions d'Europe, le Comité des Régions, l'Assemblée des Régions d'Europe, la Conférence Européenne des Assemblées des Régions d'Europe, et celles des institutions publiques des Eurorégions dans la définition et le développement de la Gouvernance européenne;
- Le rôle du Parlement européen et des assemblées interparlementaires européennes (l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée Interparlementaire Européenne de Sécurité et de Défense (ex. Union de l'Europe Occidentale), l'Assemblée Parlementaire de l'Organisation de l'Atlantique Nord, l'Assemblée Parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, Sénats d'Europe, le Conseil Nordique, le Parlement Benelux, l'Assemblée Parlementaire de la Coopération Economique de la Mer noire, l'Assemblée Parlementaire euro-méditerranéenne) et des groupes politiques et organes qui les constituent dans la standardisation, l'énonciation du contrôle et la participation démocratique;
- L'évaluation de l'activité et du rôle des parlements nationaux et de leurs systèmes de coopération (Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires etc.) dans l'énonciation des politiques européennes et de leurs légitimations démocratiques

Axe III - COMPARAISON

l'Europe dans le monde
(coordination Harlan Koff)

L'axe vise à comparer le « modèle européen » avec d'autres modèles d'intégration régionale à l'échelon mondial (ALENA, MERCOSUR, UMA, ASEAN, etc.). Cette vision constitue une innovation méthodologique, mais aussi une déclaration normative dans la mesure où elle oriente la notion de gouvernance européenne vers une dimension globale. L'axe engage en outre la discussion de l'impact de la gouvernance européenne dans le monde.

- Intégration régionale dans une perspective comparative: Récemment, les recherches comparées sur l'intégration régionale ont mis en évidence l'émergence de différents modèles de gouvernance à travers le monde. La globalisation a amené à repenser les relations entre organisations supranationales, gouvernements nationaux, groupes d'intérêt et acteurs économiques. De plus, il apparaît que l'intégration régionale a un impact sur les questions liées à la justice sociale et affecte la nature et l'exercice du pouvoir dans les relations internationales (débat sur les relations entre "hard power" comme formes traditionnelles de pouvoir, et "soft power" comme influence des intérêts à travers les canaux économiques et culturels). Cet axe envisage cette problématique suivant une approche comparative à propos des questions de politique de voisinage (border politics), d'économie politique, de politique des migrations, de l'environnement, des questions d'affaires étrangères et de sécurité;
- Relations transatlantiques: Les relations transatlantiques ont toujours été centrales dans le développement de l'UE. Cependant, elles ont évolué de sorte qu'elles ne peuvent plus être réduites aux relations Etats-Unis/UE, notamment en raison de l'essor de ALENA. Cet axe entend examiner ces relations transatlantiques dans un contexte d'interdépendance globale à propos de questions telles que la concurrence économique, la politique monétaire, les affaires étrangères, la sécurité, l'éducation et la recherche;
- Droits de l'Homme, justice sociale, démocratie et développement: L'Europe a développé des régimes politiques et des formes d'intégration régionale (l'UE, Conseil de l'Europe) fondés sur le principe du respect des Droits de l'Homme. Il est courant d'assimiler Droits de l'Homme et « valeurs communes européennes ». L'existence d'institutions telles que la Cour européenne des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe, la Cour de Justice européenne (qui est appelée à jouer un rôle grandissant en matière de Droits de l'Homme) a créé un système destiné à faire respecter les Droits de l'Homme tant à l'intérieur de l'Europe qu'en dehors. La recherche proposée ici entend apporter une réflexion critique sur les sources et enjeux normatifs de l'Europe et de son avenir et sur les relations complexes entre intégration régionale et protection des Droits de l'Homme dans le monde. Ce volet de l'axe sera développé en collaboration avec l'European Inter-University Centre for Human Rights & Democratisation de Venise (participation au European Master's Degree in Human Rights & Democratisation).

Philippe Poirier (Ph.D)

chercheur en sciences politiques

co-responsable du Laboratoire Gouvernance européenne à l'Université du Luxembourg



grow²

Getting you there

FORTIS 

Optez pour une banque unique en Europe... ou plutôt cent fois unique !

En effet, Fortis compte plus de 115 Business Centres en Europe. Ceux-ci ont été conçus pour vous, entreprises d'envergure internationale. **Fortis Banque Luxembourg** vous propose des solutions financières transfrontalières. Nos produits ne s'apparentent pas au "prêt-à-porter", ils sont taillés sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque entreprise. Fortis est à vos côtés en Europe et vous pouvez compter sur un interlocuteur unique : votre chargé de relation.

En Grande Région, en Europe, dans le monde entier : Fortis.

Quand passez-vous à la dimension internationale ? www.fortisbusiness.com

Contactez nos Business Centres :

Luxembourg : Tél (+352) 4242 4349

Metz : Tél (+33) 3 87 50 03 30

Trier : Tél (+49) 651 460 40 20

Strasbourg : Tél (+33) 3 90 22 95 00

Saarbrücken : Tél (+49) 681 9963 457